

À SHERBROOKE A3

En 91, des taxes bondiront, mais pas la taxe foncière

FATS DOMINO A2

La maladie serait la cause de l'annulation

ÉCONOMIE C1

La Banque de Mtl réduit son taux privilégié à 14 %

À RICHMOND A5

Trois garçons sauvent la vie d'un héron bleu



Pascal Dery, François Montelpare et Ian Levasseur ont secouru un héron bleu coincé dans un marais.

TENNIS D1

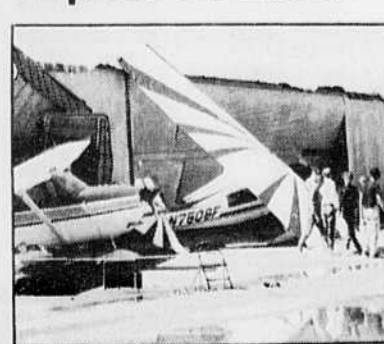
Après Edberg, le tapis glisse sous les pieds de Gomez



Aux Internationaux des États-Unis, chez les dames, l'Argentine Gabriela Sabatini (qui prend une pause pour se rafraîchir) a défait Isabelle Demongeot 6-1 et 6-1.

TORNADE D7

26 morts, 293 blessés et 6 disparus en Illinois



La force du vent a projeté deux avions contre un hangar, à Sugar Grove, dans l'Illinois.

MÉTÉO A2

(242^e jour de l'année)

Variable: 22 à 10 C
Lever du soleil: 6h05
Coucher du soleil: 19h29
Demain: beau



Des Warriors masqués mais désarmés ont suivi attentivement, en fin d'après-midi hier, les travaux de destruction d'une première barricade à Sainte-Catherine, près de Châteauguay.

Des barricades tombent

D'après PC Châteauguay (PC)

Les barricades qui empêchaient toute circulation routière dans la région de Châteauguay depuis sept semaines seront levées au cours des prochains jours en vertu d'une entente intervenue hier entre l'armée canadienne et les Mohawks de Kahnawake.

Peu avant 18 h, soldats de l'armée canadienne et Mohawks masqués ont entrepris conjointement les travaux de démantèlement de la barricade érigée sur la route 132, à la hauteur de Sainte-Catherine, une localité voisine de Kahnawake. Et un peu plus tard, la même opération a été entreprise à la barricade de Châteauguay.

Peu après le début des travaux, le lieutenant-général Kent Foster, de la Force mobile, a confirmé que les barricades entourant Kahnawake avaient fait l'objet d'une entente en

vue du démantèlement.

«Ces routes publiques seront ouvertes à la circulation dès que les autorités du ministère des Transports du Québec déclareront qu'elles peuvent être empruntées en toute sécurité», a ajouté le militaire.

«Nous en sommes venus à une entente honorable entre les militaires et la communauté mohawk», a pour sa part indiqué un porte-parole mohawk, Jack LeClaire. «Cet accord n'a rien à voir avec les gens qui négocient actuellement à Dorval. C'est simplement de personne à personne.»

Effectivement, les négociateurs du gouvernement provincial et des représentants mohawks étaient encore réunis à Dorval quand la nouvelle du démantèlement des barricades a été annoncée.

«Le pont sera inspecté», a dit LeClaire. «Si le ministère des Transports du Québec juge que c'est accessible, nous espérons qu'il soit ouvert pour le week-end.»

Deux pages de textes et photos (B6 et B7)

Autre entente

À Dorval par ailleurs, les négociations de la dernière chance entre les représentants mohawks et gouvernementaux ont finalement porté fruit puisqu'une entente est intervenue sur plusieurs points hier.

C'est le ministre délégué aux Affaires autochtones, John Ciaccia, qui en a fait l'annonce en début de soirée. Les parties devaient de nouveau se rencontrer en fin de soirée pour poursuivre les discussions sur les points toujours en suspens.

Le ministre s'est fait discret sur la teneur des pourparlers, refusant de dire si d'autres thèmes que la levée des barricades et le dépôt des armes étaient abordés.

Une rumeur a couru tout au long de la journée voulant que les représentants mohawks cherchent à obtenir

des concessions ou des peines réduites pour ceux qui n'ont qu'indirectement participé à la crise. Toutefois, le ministre Ciaccia a catégoriquement affirmé que «la question de l'amnistie a déjà été réglée par le premier ministre. Nous discutons surtout les autres sujets».

Il était encore impossible hier soir de savoir sur quels points précis portait l'entente partielle. Tous semblaient toutefois optimistes.

Du côté des représentants mohawks, le chef du conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton, s'est dit confiant de «compléter une entente plus substantielle au cours des prochaines heures».

Mouvement de troupes

En début d'après-midi, d'importants mouvements de troupes avaient été enclenchés à partir de la base militaire de Farnham, en Montérégie, alors que 200 véhicules et 700 hommes se sont dirigés vers Delson pour y prendre position, et appuyer les forces déjà sur place.

Pendant ce temps, à Oka, la situation contrastait fortement avec celle régnant à Kahnawake. L'armée avait consolidé ses positions dans la nuit de mardi, et les Warriors, peu nombreux à la barricade centrale située sur la route 344, semblaient en attente des événements se déroulant à Kahnawake et Dorval.

Des porte-parole des Mohawks de Kanestake ont soutenu que la communauté n'était pas isolée, en dépit des événements à Kahnawake, du fait que leurs négociateurs participaient aux pourparlers avec les autorités provinciales.

Déploiement dans le Golfe: Bush est en quête d'alliés pour payer la facture

Washington (AP)

Le coût exorbitant de l'opération «Bouclier du désert» dans le Golfe oblige le président George Bush à rechercher le soutien financier de nations alliées, telles que l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, affirmant des responsables de la Maison-Blanche et des parlementaires.

L'administration souhaite mettre au point un plan de financement partagé pour l'opération «Bouclier du désert» et va faire appel d'ici quelques jours à d'autres pays, ont révélé des responsables parlant sous couvert de l'anonymat. Selon les prévisions du Pentagone, cette intervention militaire engageant 80 000 soldats atteindrait les 2,5 milliards \$ à la fin du mois de septembre, soit deux fois plus que prévu.

«La question d'un partage du poids financier a été soulevée et discutée», a affirmé Dante Fascell, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, à l'issue d'une réunion entre le président et 170 membres du Congrès. «Cette question est soigneusement étudiée (...). Je pense qu'il devrait y avoir très bientôt des éclaircissements sur ce point», a-t-il ajouté.

«Il est évident que la population américaine se préoccupe du coût de cette opération», a expliqué le parlementaire démocrate David Bonior.

Le président «a clairement expliqué qu'il souhaitait voir les Japonais, les Allemands, les Français, les Britanniques, les Égyptiens et d'autres nations participer au financement», a souligné pour sa part Richard Gephardt, chef de la majorité démocrate à la Chambre.

Le sénateur républicain de New

York, Alfonse D'Amato, estime que le président Bush devait faire preuve de fermeté avec ses alliés et exiger d'eux qu'ils ouvrent leur portefeuille.

«Je suis fatigué de voir que les États-Unis sont les éternels bailleurs de fonds alors que nous n'avons pas d'argent, dit-il. Nous avons besoin d'aide. Les Koweïtiens ont des milliards de dollars placés à travers le monde. L'opération «Bouclier du désert» devrait être payée par les Koweïtiens et les Saoudiens. Il est temps que nous soyons durs» avec le Japon

et la RFA, en matière de financement.

De son côté, le Japon a décidé d'accorder une aide financière d'un milliard de dollars pour aider la force multinationale dans le Golfe à transporter du matériel par avion et par bateau, a annoncé jeudi matin —heure locale— le porte parole du gouvernement M. Misoji Sakamoto.

Autres textes — B1 et C7

Une rentrée colorée... et arrosée!

L'Université de Sherbrooke a préparé une rentrée «Tout en couleurs» pour les 9000 étudiants qui fréquentent l'institution cet automne. Sans doute avec le souci de respecter le thème, les étudiants d'infomath n'ont pas manqué, hier, de mettre de la couleur dans la rentrée des nouveaux. Éric Canuel, surnommé CANU, pourrait certes en témoigner; ses collègues lui ont fait goûter à l'hospitalité universitaire. C'était effectivement coloré et apparemment très amusant.



Photo: La Tribune par Claude Poulain

La CSCS double sa taxe

Michel RONDEAU Sherbrooke

Cette année, les contribuables de la CSCS paieront au bas mot le double de taxe scolaire qu'ils ont payée l'an dernier.

Le taux de cette taxe passera de 17 cents à 35 cents du 100 \$ d'évaluation.

C'est ce que devrait annoncer le nouveau directeur général de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Gilles Taillon, en conférence de presse ce matin, en annonçant son plan de redressement, dont La Tribune a obtenu les grandes lignes, de sources généralement bien informées.

Ce plan vise à éponger en trois ans le déficit accumulé de la CSCS qui, aux dernières nouvelles, pourrait être inférieur à 4 millions \$: le plan prévoit la résorption de quelque 2 millions \$ et des informateurs estiment que cette somme représente près des deux tiers du déficit accumulé.

Le montant de ce déficit n'a pas encore été rendu public puisque les états financiers 1989-1990 de la CSCS n'étaient pas connus jusqu'ici. Il y a quelques mois, la CSCS se dirigeait vers un déficit accumulé de 4 millions \$, mais des efforts pour restreindre les dépenses pourraient avoir ramené la somme à un déficit moindre.

En doublant la taxe scolaire, la CSCS ira chercher quelque 13 millions \$ de revenus dans les poches des contribuables de son territoire, au lieu des quelque 6 millions \$ de l'an dernier.

Le ministère en cause

Cela ne voudra toutefois pas dire que la CSCS aura une marge de manoeuvre de 7 millions \$ en plus.

A cause du transfert de responsabilités additionnelles aux commissions scolaires par le ministère de l'Éducation, les revenus de la CSCS au plan de la taxation ne procureront que 850 000 \$ de revenus additionnels à la Commission scolaire, les 6 autres millions \$ de taxes additionnelles ne servant qu'à défrayer les coûts dont s'est déchargé le ministère.

Par contre, une mesure d'ajustement amènerait le ministère à accorder une somme additionnelle de 200 000 \$ à la Commission scolaire.

Globalement, donc, le plan de redressement du directeur général fait état de revenus additionnels d'un peu plus de 1 million \$.

Ce plan prévoit aussi une réduction des dépenses d'environ 1 million \$, par rapport aux dépenses de l'an dernier, ce qui dégage une marge de manoeuvre globale de 2 millions \$ applicable au déficit accumulé.

Il restera entre 1 et 2 millions \$ de déficit que la Commission scolaire essaiera au cours des deux années subséquentes.

Comme déjà les postes fermés cette année constitueront des économies aussi pour les prochaines années, les autres contraintes imposées à la CSCS seront moins grandes au cours des deux prochaines années.

Le directeur général de la CSCS, interrogé hier à ce sujet, a refusé de répondre à quelque question que ce soit.

Des postes abolis — A2

Le promoteur de Fats Domino se remet du cauchemar

□ La maladie aurait forcé l'annulation du spectacle de l'artiste

Jeanot BERNIER

Asbestos

«J'admire les gens qui sont venus au centre récréatif pour assister au spectacle de Fats Domino. Ils ont sympathisé avec nous de façon incroyable. J'avais des craintes en revenant de l'aéroport, et pour la première fois de ma vie, je n'avais pas hâte de revenir à Asbestos!»

Remis de ses émotions, l'homme d'affaires Denis Martel a expliqué hier qu'il a vécu une dure désillusion en attendant vainement l'arrivée de Fats Domino à l'aéroport de Dorval. «On n'a obtenu aucune raison pour expliquer son absence, a dit Martel en parlant du héros manquant de la soirée prévue mardi au Centre récréatif d'Asbestos. C'est officiel, il y aura des poursuites qui seront intentées.»

Hier après-midi, Claudine Brunetta, agente à la maison de production

Donald K. Donald, a indiqué que les propos de son client ne l'étonnaient pas. «On peut effectivement s'atten-

dre à des poursuites, a-t-elle dit. Ce n'est pas la première fois qu'une situation comme celle-là se produit et

ce n'est probablement pas la dernière fois non plus.»

Maladie

Mme Brunetta a expliqué que le spectacle avait dû être annulé parce que Fats Domino était tombé malade la nuit précédente. La maison Donald K. Donald, qui agissait comme intermédiaire entre l'artiste et les promoteurs Denis Martel et Michel Gosselin d'Asbestos, a appris la nouvelle à quelques heures du spectacle.

«On l'a su en début d'après-midi seulement. C'est très décevant, autant pour nous que pour Denis (Martel) et Michel (Gosselin). C'est dommage parce que ça a été très agréable

de travailler avec eux. Je comprends leur déception.»

Le spectacle de Fats Domino prévu hier soir à Dorval a également dû être annulé, a fait savoir la porte-parole de Donald K. Donald.

Malgré cette déconfiture, Denis Martel, propriétaire d'une taverne à Asbestos, n'a pas perdu pour autant le goût de présenter un spectacle d'envergure dans sa ville. L'événement aurait lieu au printemps prochain.

«On a vécu une expérience de promotion de spectacle de A à Z, a-t-il dit. Ça ne pourra pas être pire la prochaine fois. Comme on dit, ce n'est pas parce qu'il mouille aujourd'hui qu'il ne fera pas beau demain.»



Denis Martel pense à d'autres vedettes intéressantes pour Asbestos.

FAITS DIVERS

Plus de tonnerre et d'eau que de mal

Sherbrooke (psj) — Les orages longs et tapageurs de la soirée et de la nuit de mardi à hier ont fait beaucoup plus de bruit que de mal, à Sherbrooke et en région.

Outre quelques pannes très locales d'électricité, un transformateur grillé dans une conciergerie d'Ascot, ce sont plutôt les précipitations qui ont retenu l'attention.

M. Paul-André Renaud, du bureau d'Environnement Canada, à Sherbrooke, a précisé qu'il était tombé 70 millimètres de pluie à Disraeli, 47 à Bonsecours, 46 à Woburn et 31,6 à Sherbrooke.

«Ce sont des précipitations importantes parce qu'elles sont tombées en quelques heures.»

Les traces les plus évidentes de la pluie étaient le sable et la pierreaille des accotements que l'on retrouvait sur la chaussée, principalement dans les rues et routes en pente.

Policiers et pompiers ont toutefois eu à répondre à un tas de fausses alarmes déclenchées par les chutes de tension électrique.

A Magog, on signalait peu de dommages également: infiltration d'eau dans un petit nombre de sous-sols, rue Ste-Catherine surtout, et bris d'un transformateur qui a privé d'électricité pendant environ une demi-heure un couple d'établissements commerciaux de la rue Principale ouest.

On n'a pas signalé de dommages notables à la périphérie de Magog.

Quarantaine d'arrestations depuis lundi

Sherbrooke — Si l'on fait le bilan des arrestations, effectuées à Sherbrooke depuis le début de la semaine, on dépasse la quarantaine.

Il y en a eu 18 en fin de semaine, 10 lundi, cinq mardi et huit hier dont trois en après-midi.

Les trois dernières arrestations concernaient un vol d'enjoliveurs de roue dans un parc de stationnement de la rue Belvédère. Deux frères ont été arrêtés, un jeune adulte et un adolescent.

Un fraudeur, recherché depuis plusieurs semaines, a été épinglé hier. Sa spécialité: acheter des biens dans de grands magasins ou des quincailleries ou encore louer des articles dans les commerces de location... et aller les revendre dans les débits de boisson ou ailleurs.

Les détectives ont complété cette enquête en après-midi et en soirée hier.

Le suspect a été arrêté dans un commerce où il avait, quelques semaines plus tôt, utilisé un chèque en caoutchouc, c'est-à-dire qui est rebondi sur la table de comptabilité du commerçant. Cette fois, on ne s'est pas laissé avoir.

Les cinq autres arrestations du jour remontaient à la nuit avec deux conducteurs ivres, deux piétons ivres et un utilisateur de fausse identité.

On n'a pas signalé de dommages notables à la périphérie de Magog.

Les détectives ont complété cette enquête en après-midi et en soirée hier.

Le suspect a été arrêté dans un commerce où il avait, quelques semaines plus tôt, utilisé un chèque en caoutchouc, c'est-à-dire qui est rebondi sur la table de comptabilité du commerçant. Cette fois, on ne s'est pas laissé avoir.

Les cinq autres arrestations du jour remontaient à la nuit avec deux conducteurs ivres, deux piétons ivres et un utilisateur de fausse identité.

Cycliste renversée par une auto et blessée

Sherbrooke — Une adolescente a subi des blessures dans un accident de la route, hier vers 15 h 30, rue Vimy Nord, à la hauteur du parc Howard.

Audrey Lajoie, âgée d'une quinzaine d'années, quittait le chemin du parc pour aboutir sur la rue Vimy quand l'accident s'est produit. L'automobiliste qui a vu la cycliste au der-

nier moment n'a pu freiner.

La blessée a été transportée, examinée et traitée au Centre hospitalier Hôtel-Dieu. Les blessures ont été qualifiées de mineures.

La Police municipale de Sherbrooke a été dépêchée sur les lieux de sept accidents, entre 7 h 30 et 16 h 30. Il n'y en a qu'un qui a causé des blessures.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Comment voyez-vous les relations futures entre les autochtones et les Canadiens au lendemain d'Oka?



Leon Hamel, Hugnette Bolduc, Alain Roy

Leon Hamel, de Magog: «Mettez-vous une caquette sur la tête et un fusil dans les mains et allez vous promener sur la rue. Vous allez vous ramasser en prison en moins de cinq minutes. Une chose est certaine: je n'aimerais pas vivre à Oka parce que les gens ne cherchent peut-être pas à faire la différence entre quelques fauteurs de troubles et le reste des autochtones.»

Hugnette Bolduc, de Bonsecours: «Je n'en ai pas la moindre idée. Je trouve dommage que ça dure depuis si longtemps. Je me demande bien s'il y aura un vrai gagnant.»

Alain Roy, de Montréal: «Je pense que les relations entre autochtones et Canadiens vont être très difficiles. C'est regrettable parce que ça allerait bien. Ce sera malheureux pour les autochtones parce qu'ils vont perdre énormément. Je ne pense pas qu'on verra beaucoup de gens aller à leurs bingos ou bien leur acheter des cigarettes.»

Jean-Marc Racine, d'Orvilleville: «Je crains que les Canadiens mettent tous les autochtones dans le même panier, les trouble-fête comme ceux qui n'ont rien à se reprocher. Les autochtones vont être méprisés par bon nombre de Canadiens et ce sera malheureux. Je trouve aussi regrettable qu'on n'ait pas touché au fond du problème durant les négociations.»

Solange Roy, de Magog: «Si je vivais à Oka ou aux alentours, je serais sans doute froide avec les autochtones. Les gens en ont assez. Je pense que ce sera difficile de garder le calme. J'espère que tout va vite rentrer dans l'ordre. Ce qui se passe est un peu de la faute du gouvernement.»

Paul Côté, de Waterville: «D'après moi, ça va aller mal. Il va rester des rancunes. On n'a pas réglé le vrai problème, celui des revendications territoriales des autochtones qui demandent probablement beaucoup pour obtenir un peu. Je ne serais pas trop surpris que des incidents semblables se produisent dans tout le pays.»



Jean-Marc Racine, Solange Roy, Paul Côté

Un suspect comparait pour le vol du coffre-fort au Club de golf Lac-Mégantic

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Le Bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de l'Estrie a réussi un coup de filet majeur non seulement en solutionnant en moins de 24 heures le vol de coffre-fort au Club de golf Lac-Mégantic mais en s'ouvrant des pistes pour éclaircir une trentaine de vols du genre, ces derniers mois, dans la région de l'Estrie.

Claude Matte, âgé de 26 ans, de Saint-Denis-de-Brompton a été inculpé, hier, du vol de coffre-fort et de son contenu de 19 000 \$ perprétré au Club de golf Lac-Mégantic.

Les enquêteurs Michel Belzil et François Dumas, les petits nouveaux du Bureau des crimes majeurs, ont réussi à récupérer 7000 \$ des 19 000 \$.

Matte a comparu devant le juge Paul Bélanger, de la Cour du Québec. Le ministère public s'est opposé à la remise en liberté de l'accusé qui a plaidé non coupable. Le défenseur Jean Leblanc représente l'accusé.

Selon les informations obtenues, l'arrestation survenue dans le dossier

du golf de Lac-Mégantic permettrait de solutionner une trentaine de vols avec effraction commis dans des clubs de golf à travers la région de l'Estrie, à savoir à Sherbrooke, en banlieue jusqu'à Drummondville et Victoriaville, au cours des six derniers mois.

L'enquête policière se poursuit.

AU PALAIS DE JUSTICE

Accusé de deux méfaits à St-Denis-de-Brompton

Sherbrooke — Divers délits criminels, notamment des effractions et des crimes d'incendie, avaient inquiété certains commerçants et résidents de Saint-Denis-de-Brompton, au cours de l'été.

Un commerçant avait même fait une sortie dans La Tribune pour commenter l'état de la criminalité

dans la municipalité.

Hier, la Sûreté du Québec de Sherbrooke a déposé des plaintes contre Jocelyn Lefebvre, âgé de 23 ans, de Saint-Denis-de-Brompton, pour introduction avec effraction dans une maison d'habitation de St-Élie-d'Orford et crime d'incendie au restaurant situé 1730 route 222, à Saint-Denis-de-Brompton.

Les deux délits ont été commis les 26 et 27 juillet.

Le défenseur Michel Dussault a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité aux accusations portées contre son client. Par ailleurs, la procureure Suzanne Ricard n'a pas soulevé d'objection quant à la remise en liberté de l'accusé moyennant les conditions de tempérence, de garder la paix, d'avoir une bonne conduite, de ne pas communiquer avec un complice et de rester à la maison entre 23 h et 7 h.

La cause a été reportée au 23 octobre.

De nombreuses sentences rendues

Sherbrooke — Le juge Paul Bélanger, de la Cour du Québec, a rendu plusieurs sentences, hier matin, pour des dossiers aussi divers que l'ivresse au volant, violence conjugale, vol d'essence...

En voici quelques-unes en vrac. «Ce n'est pas parce que l'on a une amie que ça devient une chose, une possession, que ça donne le droit de lui taper dessus si un différend survient» a-t-il dit à un homme qui en était à sa première expérience de violence conjugale. Le juge Bélanger l'a condamné à 45 jours de prison; l'accusé avait déjà purgé une semaine de détention préventive. Il avait frappé sa concubine au visage et sur le corps à cause de sa jalousie maladroite.

Un jeune automobiliste a constaté que faire le plein d'essence et prendre la poudre d'escampette coûte beaucoup plus cher que de payer le dû. Il a été condamné à 100 \$ d'amende, à une amende compensatoire de 10 \$. Il devra en plus rembourser le propriétaire du poste d'essence.

Deux justiciables qui ont omis d'aller se faire graisser les pattes au quartier général de la police, à savoir la prise d'empreintes, ont été condamnés à des amendes de 50 \$.

Un prisonnier a vu sa peine grossir de trois mois pour avoir creusé un tunnel dans le quartier cellulaire. Il était accusé de méfait.

Pour une infraction verbale, à savoir des menaces de mort proférées à l'endroit du compagnon de son ex-amie, un homme devra acquitter une amende de 150 \$.

Un jeune conducteur, impliqué dans un accident matériel et trahi par l'alcootest, a été condamné à 300 \$ d'amende et à une confiscation de permis de conduire. Un fêtard a constaté qu'une bouteille de bière vide peut coûter presque cinq fois plus cher que cinq caisses de 24, pleines.

Il avait lancé la bouteille à travers la vitre de la porte d'un motel. Avant sa comparution, l'accusé avait déjà remboursé les dommages à la victime, une somme de 219 \$. La Cour lui a donc accordé un sursis de sentence mais a ajouté une amende compensatoire de 35 \$.

Le palais de justice ne manque pas de boulot.

Aout preuve de cela, hier, on a fixé des procès pour le 4 avril 1991! Le calendrier et les agendas des juges et des avocats sont barbouillés jusqu'à cette date.

LA QUOTIDIENNE **L'EXTRA**
8 7 2 — 9 7 3 2 5 0 0 0 6 4

LOTTO 6/49: 1 - 10 - 16 - 25 - 43 - 48 (37)

RÉSULTATS Loto-Québec

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 5 | 9 | 17 | 18 | 25 |
| 27 | 38 | 42 | 43 | 44 |
| 47 | 48 | 49 | 53 | 57 |
| 58 | 60 | 61 | 69 | 70 |

Tirage du 90-08-29. Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages. Prochain tirage: 90-08-31

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AU CENTRE CULTUREL
Salle Maurice O'Bready

EN PRÉ-VENTE AUJOURD'HUI (13h), pour les abonnés du Centre culturel en danse, musique, théâtre chanson, humour et cinéma:

- 20-21-22-27-28-29 sept. **MERCI BEAUCOUP!** avec JACQUES ET NORMAND, humoristes. A la Petite Salle.
- 26 septembre (20h) **MARIE-DENISE PELLETIER**, tour de chant
- 30 septembre (20h) **PATRICIA KAAS**, tour de chant

EN VENTE SAMEDI (9h), pour le public:

- 20-21-22-27-28-29 sept. **MERCI BEAUCOUP!** avec JACQUES ET NORMAND, humoristes. A la Petite Salle.
- 26 septembre (20h) **MARIE-DENISE PELLETIER**, tour de chant
- 30 septembre (20h) **PATRICIA KAAS**, tour de chant

EN VENTE ACTUELLEMENT:

- 4-5-6 septembre (20h) **ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON**, supplémentaire
- 8 sept., 8-9-10 nov. **ROCK ET BELLES OREILLES**
- 12-13-14-15 sept. (20h) **CIRQUE DU TONNERRE**
- 16 septembre (13h) **CIRQUE DU TONNERRE**
- 17 septembre (20h) **FINE ARTS QUARTET**. Artiste invitée: RIVKA GOLANI, violoniste
- 18 septembre (20h) **«FOLLE À LIER»**, théâtre
- 19 septembre (20h) **CAROLE LAURE**, tour de chant
- 22 septembre (20h) **MICHEL COURTEMAMCHE**, humoriste

UNE COLLABORATION DE
La Tribune

METEO
Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: un vaste anticyclone installé sur les Grands Lacs influencera le sud-ouest du Québec. L'approche d'une faible perturbation amènera quelques nuages et des averses sur les régions du nord-ouest et du centre.

L'anticyclone prédominera aussi vendredi, alors que toutes les régions connaîtront du beau temps. Les températures se maintiendront près des normales saisonnières.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 22. Min.: près de 10. Vendredi: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 22. Min.: 10 à 12. Vendredi: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 24. Min.: 12 à 14. Vendredi: généralement ensoleillé.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 21 à 23. Min.: 8 à 10. Vendredi: généralement ensoleillé.

Abitibi-Témiscamingue: nébulosité partielle avec possibilité d'averses en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: près de 22. Min.: près de 10. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nébulosité partielle avec possibilité d'averses. Max.: près de 20. Min.: près de 10. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé en matinée, passages nuageux avec risque d'averses par la suite. Max.: 18 à 20. Min.: près de 10. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouki-Matapédia: ensoleillé en matinée. Passages nuageux avec possibilité d'averses en après-midi. Max.: 18 à 20. Min.: 10 à 12. Vents modérés par endroits. Probabilité de précipitations: 20 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Farillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 21. Min.: près de 10. Vents modérés par endroits. Vendredi: généralement ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé en matinée. Ennuagement progressif en après-midi suivi d'averses passagères. Max.: 17 à 19. Min.: 8 à 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Vendredi: généralement ensoleillé.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: près de 16. Min.: 8 à 10. Vents modérés. Vendredi: nébulosité partielle avec possibilité d'averses.

Vers le sud

| | | | |
|-----------------|-------|----------------|-------|
| Acapulco | 25 33 | Atlantic City | 21 26 |
| Barbade | 29 31 | Bermudes | 26 30 |
| Brownsville | 24 33 | Cape Cod | 17 26 |
| Daytona Beach | 24 32 | Guadalajara | 18 28 |
| Guadeloupe | 22 32 | Honolulu | 24 33 |
| Kingston | 27 34 | La Havane | 24 32 |
| Las Vegas | 27 39 | Los Angeles | 18 25 |
| Mazatlan | 25 33 | Merida | 21 35 |
| Mexico | 15 27 | Miami Beach | 25 31 |
| Myrtle Beach | 26 34 | Nassau | 25 33 |
| Orlando | 24 34 | Old Orchard | 13 25 |
| Palm Springs | 28 42 | Reno | 11 32 |
| San Juan | 30 32 | Tampa | 26 33 |
| Trinidad | 24 33 | Virginia Beach | 21 30 |
| West Palm Beach | 23 34 | | |

INDEX

| | |
|---------------------|-----|
| Arts: | D-6 |
| Décès: | C-8 |
| Économie: | C-1 |
| Éditorial: | B-2 |
| Petites annonces: | C-4 |
| Secrets mal gardés: | B-5 |
| Sports: | D-1 |
| Vivre: | B-4 |

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION

| | |
|----------------------|----------------------------|
| Jean-Guy Dubuc | Jean-Guy Farah |
| Président et éditeur | Vice-président |
| | Finances et administration |

RÉDACTION

| | |
|------------------------|-------------------------------|
| Jean Vigneault | Maurice Cloutier |
| Rédacteur en chef | Adjoint-chef nouvelles |
| Roch Bilodeau | Stéphane Lavallée |
| Chef éditorial-adjoint | Chef de pupitre |
| Pierre-Yvon Bégin | Denis Messier |
| Chef des nouvelles | Directeur des pages sportives |

PUBLICITÉ

| | |
|---------------------|----------------------|
| J. Bertin St-Amand | Gilles Boisjoly |
| Directeur marketing | Directeur des ventes |

PRODUCTION

| | |
|----------------------------|----------------|
| Jean-Pierre Robitaille | Gérard Pépín |
| Directeur de la production | Adjoint |
| J. Jacques Delorme | Gaston Grenier |
| Chef des opérations | Adjoint |
| | Benoît Côté |
| | Chef presseur |

COMPTABILITÉ

| | |
|-----------------|-------------------|
| André Corriveau | Julienne Poulin |
| Contrôleur | Gérante du crédit |

TIRAGE

| | |
|---------------------|----------------------|
| Jean-Nil Laplante | André Cuesteau |
| Directeur du tirage | Adjoint au directeur |

GÉRANTS DE DISTRICT

| | |
|-------------------|---------------------|
| Pierre-Alain Dion | Claude Ouellet |
| Jacques Faucher | Gaston Pinard |
| Michèle Fournier | Jean-Charles Poulin |
| Michel Lavioie | Pierre Fournier |
| Serge Nadeau | |

EXPÉDITION

| | |
|--------------|---------------|
| Michel Doyon | BÂTISSE |
| Gérant | André Jacques |
| | Responsable |

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits deservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$90,00, 1 mois \$50,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Le plan de redressement... Des postes seront abolis à la CSCS

Sherbrooke (MR)

Les contribuables ne seront pas les seuls à faire les frais du déficit de la CSCS, où il y aura un certain nombre de fermetures de postes.

Selon le plan de redressement qui sera présenté ce matin par le directeur général, Gilles Taillon, le directeur général adjoint Jacques Desjardins, six ou sept coordonnateurs et des employés de soutien verront leur poste aboli.

Pendant son poste, M. Jacques Desjardins, l'un des deux adjoints du directeur général, deviendra directeur de l'école Sylvestre cette année, alors que le directeur de cette école, M. Pierre Audet, prend une année sabbatique, selon un plan de traitement différé. Ce plan de traitement différé permet à la CSCS une économie sur le salaire de M. Audet.

M. Desjardins gardera pour sa part le même salaire, mais il perdra ainsi l'indexation à laquelle il aurait eu droit comme directeur général adjoint. Il semble aussi que l'abolition de son poste entraîne la fermeture d'un poste de secrétaire.

Six ou sept postes de coordonnateurs, entre autres au Service de l'éducation des adultes, seront aussi abolis, ces cadres prenant une pré-retraite.

Ces fermetures de postes entraîneraient ainsi une économie de 300 000 \$ à 400 000 \$, estime-t-on.

De plus, la CSCS réduira de 10 pour cent le paiement des frais de déplacement de son personnel et procédera aussi à d'autres réductions dans ses services administratifs.

Comme le conseil des commissaires avait résolu de s'en tenir au nombre de professeurs financés par le ministère de l'Éducation cette année, elle aura aussi environ 20 enseignants de moins à payer pour 1990-1991.

Au total, la CSCS pourra donc envisager des dépenses d'environ 1 million \$ de moins que ses dépenses de l'an dernier.

Les dépenses et les revenus annuels de la CSCS tournent autour des 115 millions \$.

Le cas de l'ex-dg

Le cas de M. Bernard Desruisseaux, précédent directeur général de la CSCS qui avait été rétrogradé l'an dernier à un poste de conseiller-cadre, n'entre pas dans le plan de redressement de M. Taillon. M. Desruisseaux sera affecté à un poste de recherche, mais son salaire sera défrayé par la CSCS.

Toutefois, selon certaines sources, la CSCS pourrait recevoir une subvention à la recherche du ministère de l'Éducation de l'ordre de 50 000 \$ par année pendant deux ans pour l'infrastructure requise par cette recherche. Les projets de développement issus de cette recherche pourraient engendrer plus tard des revenus pour la CSCS.

Sherbrooke devrait éviter une hausse de taxe foncière en 91

Par contre, les taxes de services augmenteront sensiblement

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Malgré de sombres perspectives pour l'économie en général et des augmentations de dépenses à l'horizon pour la Ville de Sherbrooke, les contribuables ne devraient pas subir de hausse d'impôt foncier en 1991, croit le président du Comité administratif, le conseiller Serge Cardin.

Les payeurs de taxes devront certes déboursier davantage pour les services en 1991, avec l'entrée en opération de la station régionale d'épuration des eaux et l'implantation de la collecte sélective, mais devraient être à l'abri d'une augmentation de la taxe foncière.

«On a une marge de manoeuvre relativement importante. La population n'a pas à s'inquiéter outre mesure pour 1991», soutient M. Cardin au sujet de la situation financière de la Ville.

«Il y a beaucoup d'éléments encore sur lesquels on peut jusqu'à un certain point avoir une marge de manoeuvre, par contre avec de nouveaux services comme l'assainissement des eaux, on ne peut s'en sortir. Avec un service supplémentaire, on a une taxe supplémentaire, c'est évident», déclare le président du Comité administratif.

La taxe pour les services (eau, ordures et assainissement), actuellement de 210 \$ par unité d'habitation, augmentera vraisemblablement de 50 \$ en 1991, pour atteindre 260 \$.

La taxe d'assainissement, actuellement de 50 \$ par logement, pourrait bondir à 89 \$, une hausse de 39 \$, tandis que celle des ordures, fixée à 60 \$ en 1990, augmenterait de 11 \$ pour atteindre 71 \$ par logement.

Neuf mois

Il faut souligner que le coût de ces nouveaux services est réparti sur une période d'environ neuf mois, puisque la station d'épuration n'entre en fonction qu'au printemps, tandis que la collecte sélective démarre le 1er avril 1991.

La Ville de Sherbrooke doit contribuer, en 1991, pour 2 millions \$ aux frais d'exploitation de la station d'épuration des eaux (sur un coût global de 3 millions \$).

La Ville prévoit par ailleurs un budget de 500 000 \$ pour la collecte sélective.

«Les gens sont sensibilisés au fait que si on ne paie pas aujourd'hui pour ça, demain ça va coûter plus cher», croit M. Cardin.

«Mais pour ce qui est de la taxe foncière (dont le taux est de 1,86 \$ du 100 \$ d'évaluation), on a une orientation positive à l'heure actuelle», dit-il, de sorte que les contribuables ne devraient pas subir de hausse, à moins d'imprévu.

Marge de manoeuvre

Malgré un net ralentissement de l'économie, donc une diminution possible des revenus naturels pour la Ville, le président du Comité administratif se fait rassurant.

«On présume un surplus de 1 million \$. On espère toujours être dans cet ordre là», dit-il.

L'an dernier, la Ville avait dégagé un léger surplus de 387 000 \$.

«Moins dans la machine»

M. Cardin fait remarquer que certaines augmentations de dépenses

(salaires des employés, future taxe sur les produits et services, inflation, service de la dette) sont connues, de sorte que l'administration municipale peut prévoir des ajustements dans d'autres secteurs, notamment les immobilisations.

«C'est évident que si on a aucune activité supplémentaire au niveau de la Ville, si nos sources de revenus sont les mêmes, mais avec des augmentations de salaires et de prix, par exemple, il y aura augmentation (des taxes), c'est une première hypothèse. Sauf qu'on peut décider de moins investir dans la machine, sans toucher à la qualité des services», avance-t-il.

M. Cardin convie que la Ville devra gérer une décroissance et que les grands projets d'immobilisation (voirie, égouts, achats de terrains, etc.), de même que les extensions de services, seront rares en 1991.



Serge Cardin

Le Centre communautaire peut enfin réaliser l'agrandissement

Québec et Ottawa versent 828 000 \$ pour le projet de 1,3 million

Sherbrooke (DD)

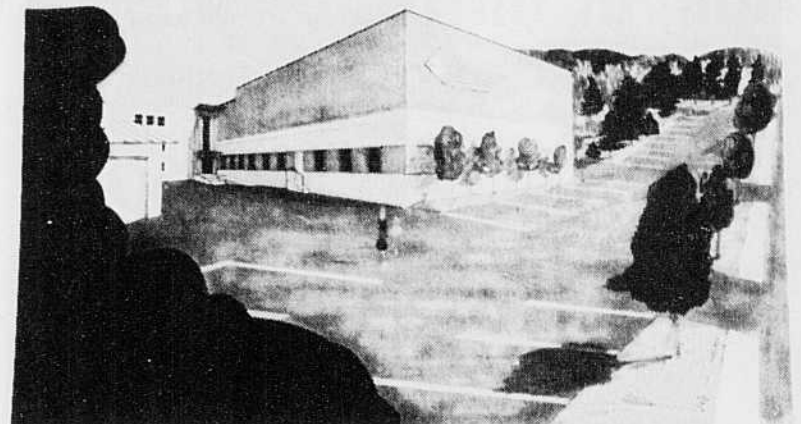
Le Centre communautaire de loisirs Sherbrooke (CCLS), sur la rue Fairmount, pourra enfin procéder à l'agrandissement de ses locaux, à la suite de l'obtention de subventions des gouvernements provincial et fédéral, totalisant une somme de 828 000 \$.

La Ville de Sherbrooke s'est engagée il y a plus de deux mois à verser un montant global de 300 000 \$ au Centre, sous forme de quatre versements annuels de 75 000 \$ d'ici 1993.

L'organisme a de son côté procédé à une levée de fonds de 150 000 \$, en 1988 et 1989.

Le projet d'agrandissement de 1,3 million \$ permettra la construction d'un nouveau gymnase de 500 mètres carrés et un réaménagement des locaux de services, de même que des bureaux administratifs, explique le président du conseil d'administration du CCLS, Jacques Bilodeau.

La direction du Centre attendait depuis plusieurs mois une réponse de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) pour



La maquette du Centre communautaire de loisirs Sherbrooke, une fois l'ajout d'un étage effectué.

une subvention de 450 000 \$, ainsi que du gouvernement fédéral, qui, par le biais du programme «Mérite exceptionnel» du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, a accordé une aide financière de 378 454 \$.

«Les élus ont reconnu...»

Hier matin, devant de nombreux bénévoles, bénéficiaires et invités d'honneur, M. Bilodeau a souligné en conférence de presse que le Centre communautaire construit en 1963 pour les gens de la paroisse Ste-Jeanne-d'Arc a élargi sa clientèle à l'ensemble de la population sherbrookoise, au point que ses installations sont aujourd'hui désuètes.

Visiblement fier d'avoir obtenu

l'aide financière et de la Ville et des deux paliers de gouvernement, M. Bilodeau a souligné que «nos élus ont reconnu l'importance de supporter une institution que les bénévoles et citoyens ont encouragé depuis 27 ans».

Le député provincial de Sherbrooke, André J. Hamel, son homologue du fédéral, Jean Charest, ainsi que le maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, ont tour à tour vanté le dynamisme du Centre communautaire et sa bonne gestion.

3000 personnes par semaine

Le Centre communautaire de loisirs Sherbrooke s'autofinance à 85 pour cent et s'appuie sur le travail de nombreux bénévoles afin d'offrir des services à plus de 3000 personnes par semaine.

A titre de partenaire de la Ville de Sherbrooke en loisir culturel et communautaire, le CCLS gère également les programmes d'activités des Services récréatifs et communautaires (SRC) du quartier Ouest, ce qui par ailleurs assure aux SRC 810 heures gratuites par année pour l'utilisation des locaux du Centre.

«Nous comptons accentuer notre collaboration avec les organismes de jeunesse, de personnes âgées et de personnes handicapées», a déclaré M. Bilodeau en conférence de presse.

Il a précisé que les travaux d'agrandissement doivent débiter ces jours-ci pour se terminer en janvier 1991. Les activités du Centre seront bien entendu réduites au cours des prochains mois afin de permettre le bon déroulement du projet.

«La Ville de Sherbrooke nous a prêtés des locaux du Centre d'animation culturelle de la rue Kitchener», mentionne M. Bilodeau.

Marcel Dumas songe à faire la lutte au conseiller Cardin

Sherbrooke (DD)

Le représentant du district-9 (parc Victoria), Serge Cardin, pourrait avoir de l'opposition lors des élections municipales de cet automne, puisqu'un citoyen de l'endroit, Marcel Dumas, songe à se présenter comme candidat au poste de conseiller.

M. Dumas, commerçant depuis 35 ans à Sherbrooke, dont 20 au centre-ville, dit s'intéresser à la politique depuis toujours et caresse quelques projets pour son district, si jamais il se présentait et était élu.

«Ce n'est pas officiel encore, mais

j'y pense parce que la politique j'en mange», dit M. Dumas, qui entend rendre une décision le 12 septembre prochain.

«J'aime la politique et j'ai toujours donné des tuyaux aux politiciens», ajoute-t-il.

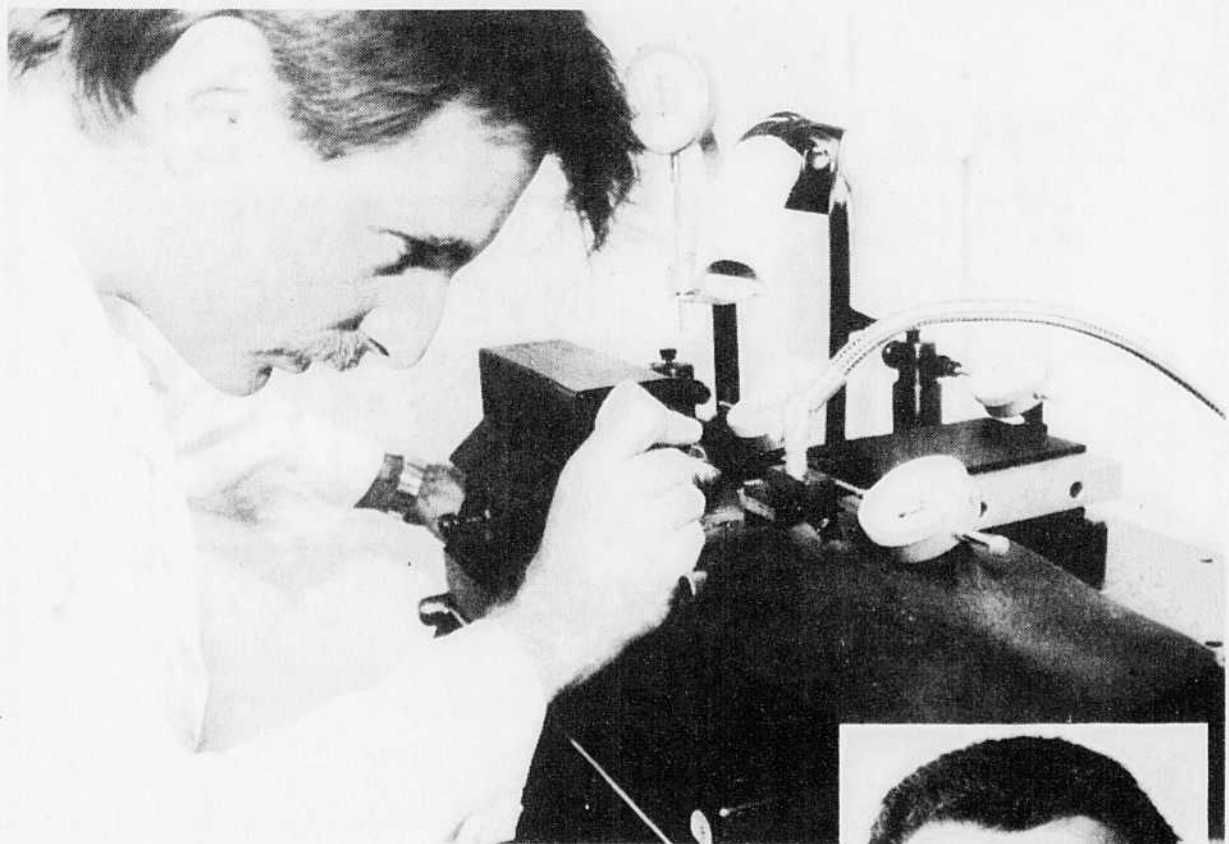
Parmi ses préoccupations, Marcel Dumas signale qu'il aimerait bien améliorer l'éclairage de rue sur King Est et débarrasser le Plateau Parc des deux vieux bâtiments agricoles situés en face du Collège de Sherbrooke.

M. Dumas pense également que le parc Victoria devrait avoir une voie de circulation asphaltée.

S'il se présente et s'il est élu, il entend discuter de ces dossiers avec les autres conseillers de l'est de la ville.

Des lentilles fabriquées à Sherbrooke pour soulager les presbytes d'Amérique du nord

Les Laboratoires Blanchard obtiennent les droits exclusifs de la PS 45



Un technicien en laboratoire, Pierre Larochelle, examine une lentille prête à être convertie en lentille multifocale sur l'un des deux tours dont viennent de se doter les Laboratoires Blanchard.

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Depuis quelques heures, quelque part au Canada, quelqu'un souffrant de presbytie porte pour la première fois une lentille cornéenne multifocale fabriquée et distribuée par une entreprise de Sherbrooke, les Laboratoires Blanchard.

Dans peu de temps, ce sera au tour d'un Américain. Il pourra dire adieu à ses verres correcteurs inconfortables qui l'obligent à bouger de la tête à chaque fois qu'il veut modifier son champ de vision afin de focaliser sur un objet situé près ou plus loin de lui, au profit de telles lentilles.

Les Laboratoires Blanchard n'ont rien inventé, raconte son président, M. Jean Blanchard.

L'entreprise, explique-t-il, vient plutôt de se voir accorder le droit exclusif de fabrication et de distribution pour le Canada et les États-Unis d'un produit révolutionnaire mis au point par la compagnie anglaise Nissel.

«La lentille cornéenne multifocale PS 45 existe depuis trois ans. Nous avons obtenu le droit de distribution il y a deux ans. Là, Nissel vient tout juste de nous accorder aussi le droit de fabrication. Eux, ils gardent le marché européen et nous, nous pouvons nous intéresser au marché canadien... Et une demande de brevet est en cours pour le marché américain...»



Jean Blanchard

Foyers entremêlés

La lentille cornéenne bifocale existe depuis plusieurs années. D'abord disponible en lentilles dures seulement, elle se retrouve maintenant aussi en version souple. La lentille multifocale, quant à elle, est demeurée essentiellement possible sur pa-

pier seulement jusqu'à ce que Nissel trouve la solution aux problèmes techniques que posait un tel concept.

Nissel, poursuit M. Blanchard, a eu le mérite de mettre au point une lentille où les multiples foyers (pour la vision à courte distance, à moyenne distance et à longue distance) sont entremêlés et répartis depuis le centre de la lentille jusqu'à la périphérie. Ainsi, le presbyte peut focaliser en tout temps sur les objets proches ou éloignés sans avoir à déplacer les pupilles.

La presbytie menace

Pour les Laboratoires Blanchard, cette exclusivité offre des perspectives très intéressantes.

La presbytie guette chaque personne. Avec le vieillissement, le cristallin de l'oeil perd sa souplesse. Il vient un temps où il ne peut plus permettre de focaliser correctement sur les objets situés trop près des yeux. C'est donc dire que le marché auquel s'adresse la lentille PS 45 est immense.

L'entreprise sherbrookoise, qui existe depuis 15 ans, fabrique environ 300 lentilles standards par jour pour les 500 cliniques de spécialistes pour la vue qu'elle dessert à travers le pays.

Avec ce nouveau produit, elle envisage une production accrue de 150 à 200 lentilles par jour, juste pour satisfaire le marché canadien de la presbytie, d'ici quatre à cinq ans. Pour répondre aux besoins du marché américain, il faudra multiplier par dix.

Présentement, l'entreprise embauche 27 personnes. Mais, précise M. Blanchard, ce nombre sera rapidement insuffisant.

Pour produire la PS 45, les Laboratoires Blanchard ont dû investir environ 200 000 \$ afin d'acquiescer deux tours capables de tailler des lentilles dans le polyhema.

Côté prix, M. Blanchard explique qu'il peut varier d'un spécialiste de la vue à un autre, selon le type de services qui s'y greffent. Mais, règle générale, il faudrait compter environ 150 \$ de plus que pour une lentille cornéenne standard.



Jacques Bilodeau

Nous prions nos annonceurs de noter que nos bureaux seront

FERMÉS LUNDI, 3 SEPTEMBRE
à l'occasion de la
FÊTE DU TRAVAIL

Nous devons conséquemment avancer les dates limites pour la réception des annonces devant être publiées les jours suivants:

PUBLICATION
Mardi, 4 septembre
Mercredi, 5 septembre
Jeudi, 6 septembre
Vendredi, 7 septembre

DATE LIMITE DE RECEPTION
Mercredi, 29 août
Jeudi, 30 août
Vendredi, 31 août
Mardi, 4 septembre

Si une épreuve est requise, l'annonce doit nous parvenir au moins une journée ouvrable plus tôt.

La Tribune

Publicité commerciale:
564-5450
Placards classés:
564-0999

Le Groupe de gestion des ressources humaines vole de ses propres ailes

Gilles FISETTE Sherbrooke

Après avoir peaufiné une méthode expérimentale durant trois ans au cours desquels il a profité de l'appui financier du gouvernement fédéral, le Groupe de gestion concertée des ressources humaines (GCRH) vole maintenant de ses propres ailes.

Cette maturité s'accompagne également de l'agrandissement de son champ d'intérêt et d'une nouvelle dénomination. A compter de maintenant, il faudra parler de la Société pour la mise en valeur et le développement des ressources humaines.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le président de cet organisme, M. Robert Routhier, en déposant le rapport triennal de cet organisme voué à l'amélioration de la gestion des ressources humaines dans les petites et moyennes entreprises.

Le bilan, a souligné M. Routhier, est totalement positif. La société a mis au point une méthode aussi unique que performante qu'elle peut maintenant exporter hors de la région.

Au cours des trois dernières années, les membres de la société sont intervenus dans une vingtaine de PME de la région de Sherbrooke. Il s'agissait autant d'entrepri-

ses manufacturières que de servi-

«Les résultats de cette concertation patronale-ouvrière se sont avérés fructueux à plusieurs égards pour les entreprises participantes et, selon les cas, ont contribué à une diminution du roulement du personnel, à l'augmentation de la productivité humaine, à la baisse du nombre des griefs, à l'implantation de programmes de santé et de sécurité au travail, à la mise sur pied de systèmes de communication en entreprise, à l'harmonisation des relations patronales-syndicales, etc.», a signalé M. Routhier.

Témoignage

Présent à la conférence de presse, le P.D.G. des Industries Godbout, M. François Godbout, a pu témoigner de l'apport d'un tel programme dans son entreprise d'usinage.

Bien sûr, a-t-il noté, 80 pour cent de l'impact du programme est impalpable et se constate surtout dans la qualité du climat de travail. Le vingt pour cent restant est très concret. Une gestion plus concertée des ressources humaines veut également dire le développement d'une culture d'entreprise, d'un vif sentiment d'appartenance et, partant, d'une nette

amélioration de la productivité.

A l'Aide juridique de l'Estrie, rapporte le directeur, Me Jacques Lemay, les besoins étaient d'une autre nature. Divisée en huit bureaux régionaux, l'Aide juridique souffrait de carence en information et communication entre les employés. La société, a-t-il rapporté, a permis l'identification et la réalisation des mécanismes susceptibles de régler ces problèmes et de développer un esprit de corps.

Depuis le mois de mai, a expliqué le directeur général de la société, M. Onil Proulx, des interventions se font auprès d'une quinzaine d'entreprises. Le financement de ce volet semble donc assuré.

Il reste, a-t-il, ajouté, à développer de nouveaux volets de la gestion concertée des ressources humaines. Des résultats plus concrets pourraient être connus en septembre ou en octobre.

Le Groupe de gestion concertée des ressources humaines a été partiellement possible grâce à des subventions totales de près de 500 000 \$ accordées dans le cadre du Programme national d'aide à l'innovation. Désormais, son financement repose entièrement sur sa clientèle.

Le stationnement de l'église Ste-Famille de Richmond sera fermé à la circulation

Guy MARCHAND Richmond

Utilisé pendant plusieurs années comme voie publique par les automobilistes qui circulaient entre les rues Coiteux et Craig, le stationnement de l'église Sainte-Famille de Richmond sera bientôt fermé à la circulation.

C'est la décision qu'a prise le conseil des marguilliers de la fabrique de la paroisse Ste-Famille. «C'est le conseil de ville de Richmond qui a décidé de remettre le terrain qu'elle louait pour la somme de 1 \$ annuellement à la Fabrique. Les autorités municipales nous ont déclaré qu'elles ne tenaient plus à se servir du terrain (de stationnement) pour le passage des automobilistes. Par conséquent, nous avons dû reprendre le terrain et, maintenant que nous en avons la responsabilité, nous avons décidé de le

fermer, parce qu'il serait trop dispendieux de l'entretenir comme voie publique», a indiqué l'un des marguilliers de la fabrique Sainte-Famille.

En prenant cette décision, le conseil de la fabrique a convenu de fermer le stationnement du côté ouest, c'est-à-dire du côté de la rue Coiteux, et de le laisser ouvert du côté de la rue Craig.

«Il sera donc utilisé seulement

comme stationnement pour les activités de la paroisse Sainte-Famille et il y aura également de nouvelles signalisations pour circuler et stationner sur les voies à l'intérieur du terrain de la fabrique. Un débarcadère sera identifié près de l'église du côté de la rue Collège afin de faciliter l'accès à l'église, tout particulièrement pour les personnes ayant des inconvénients physiques».

Au volant d'une auto volée

East Angus (YR)

La police municipale d'East Angus a intercepté, aux petites heures hier matin, un individu au volant d'une voiture volée quelques minutes plus tôt à Ascot Corner.

C'est à la suite d'un appel prove-

nant de la Sûreté du Québec que les policiers en patrouille ont procédé à l'arrestation d'un individu d'East Angus, vers 01 h 15 hier matin. La voiture volée appartenait à M. Jacques Mercier, d'Ascot Corner.

Le suspect, un citoyen d'East Angus, avait été libéré lundi à la suite d'une sentence carcérale précédente.

Lennoxville se dotera d'un nouvel entrepôt pour ses abrasifs

Michel MORIN Lennoxville

Dès qu'elle aura un aperçu relativement précis des coûts du projet, l'administration municipale de Lennoxville procédera à l'attribution du contrat de construction d'un nouvel entrepôt servant à emmagasiner les abrasifs utilisés en période hivernale.

Ce projet, a en juger par les précisions apportées par Jacques Gagnon, directeur général de Lennoxville, se réalisera à coup sûr cet automne.

«Lennoxville possédait déjà un entrepôt situé derrière l'hôtel de ville, près du parc Centennial. Le conseil a cependant jugé que cet entrepôt ne donnait pas un beau coup d'oeil, surtout qu'il était situé près du parc, explique Jacques Gagnon. Le terrain sur lequel reposait la bâtisse a donc été mis aux enchères et les élus ont décidé de construire le nouvel entrepôt sur la rue Winder, dans notre petite zone industrielle.»

Un péquiste et un libéral en URSS

Sherbrooke

Vice-président aux affaires politiques du Comité national des jeunes du Parti québécois, André Turmel séjournera en URSS du 1er au 10 septembre.

Le Sherbrookoïse fera alors partie d'une délégation participant à un forum international discutant de problèmes de la jeunesse: drogue, alcoolisme, emploi et ainsi de suite.

Le groupe, qui, du côté québécois, comprendra également un représentant du Parti libéral du Québec et un de l'association Québec-URSS, passera cinq jours à Moscou et les cinq autres jours dans la république du Turkménistan, plus précisément dans la capitale Ashkabad.



MM. Philippe Roy et Robert Potvin, pharmaciens, sont heureux de vous annoncer que M. Serge Garnier, pharmacien, s'est joint à l'équipe qui vous conseille au 624, Bowen Sud, à Sherbrooke, près de l'hôtel-Dieu.

M. Garnier termine ses études en pharmacie à Montréal en 1986. Il travaille en Abitibi avant de venir s'établir à Sherbrooke, plusieurs parmi vous bénéficient de ses conseils et cela depuis 3 années. Il vous invite à venir le rencontrer.

Heures d'ouverture:
lundi au vendredi: 9h à 22h;
samedi: 9h à 18h.

L'Apothicaire
624, Bowen Sud, Sherbrooke,
tél.: 569-5561

VENEZ FAIRE UNE AFFAIRE AU BOUT!
ICI MEME A L'INSTANT MEME!

FESTIVAL DE LA TOYOTA À RICHMOND
JUSQU'AU 31 AOÛT 1990 INCL.
Tout notre inventaire vous est offert à des **PRIX TROP BAS** pour les imprimer.

CAMRY 1990

COROLLA 1990

TOYOTA 4 RUNNER SR5 1990

TOYOTA RICHMOND
C'EST UN PEU PLUS LOIN,
MAIS TELLEMENT MOINS CHER...

FINANCEMENT BANCAIRE DISPONIBLE EN PLACE

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE
5/100
5 ANS OU 100 000 KILOMÈTRES
COUVERTURE PRATIQUEMENT TOUT LE
VÉHICULE D'UNE PARTI CHOIX À LA VUE

25
ANNÉES
1965-1990

PEA
PROTECTION ÉLECTROLYTIQUE
6 ANS
AUCUN DÉDUCTIF

TOYOTA RICHMOND

153, Rte 116, Richmond, 826-5923
UN PRIX, UNE QUALITÉ, UN SERVICE ASSURÉ

BIBLAIRIE G.G.C. 65, Belvédère sud Sherbrooke 566-0344

LA LIBRAIRIE des écoles...

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN - PAPETERIE - FOURNITURES SCOLAIRES - LIVRES

PETIT ROBERT
ROBERT DICTIONNAIRE
Rég. 64.95
-20% Spécial 53.30

PETIT ROBERT 2
ROBERT DICTIONNAIRE
Rég. 77.95
-20% Spécial 61.95

LAROUSSE
DICTIONNAIRE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 1990
Rég. 49.95
-36% Spécial 31.95

OFFRE SPÉCIALE:

DÉPOSER CE COUPON À LA BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE

GAGNEZ!
UN GRAND ROBERT EN 9 VOLUMES D'UNE VALEUR DE 895⁰⁰⁰

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
CODE..... TÉL.....

TIRAGE LE 7 SEPTEMBRE 1990.

Toute reproduction de ce coupon sera refusée.
Ce concours est ouvert à tous, à l'exception des employés et des actionnaires de Biblaire G.G.C. Ltée et des personnes avec qui ils sont domiciliés. Texte des règlements de ce concours disponible à la Biblaire G.G.C. du 65 Belvédère sud à Sherbrooke.

- 20% sur tous les autres dictionnaires de langue.

UNE VISITE À MAGOG S'IMPOSE!

chez **CYR-AUTO** MAGOG INC.

LIQUIDATION RECORD!!!
RABAIS IMPORTANTS
SUR TOUT L'INVENTAIRE

ESCOMPTE ALLANT JUSQU'À 4 500\$

RABAIS-CHEQUES GM
\$500 à \$3000
ou FINANCEMENT RÉDUIT
12.9% durée de 48 mois Pour un temps limité.

ESCOMPTE CYR AUTO MAGOG -3 000\$
RABAIS CHEQUES GM -1 500\$
TOTAL RABAIS 4 500\$
sur modèle PARC AVENUE

DENIS POMERLEAU propriétaire
RAYMOND BERNIER propriétaire
HENRY CYR conseiller
NYLE CHAREST conseiller

Dépositaire
- Pontiac
- Buick
- Camions GMC

TOTAL GARANTIE DE TROIS ANS
1761, rue Sherbrooke, Magog
843-3337

CYR-AUTO MAGOG INC.
NOTRE GARANTIE... VOTRE SATISFACTION!

Trois jeunes garçons sauvent la vie d'un héron bleu

Guy MARCHAND Richmond

A une époque où l'environnement prend davantage de place dans le quotidien des gens et que les groupes écologiques insistent sur l'importance de chaque action, si petite soit elle, trois jeunes garçons de Richmond ont secouru un héron bleu et donné l'exemple.

L'aventure de Pascal Déry, âgé de 11 ans, Ian Levasseur, aussi âgé de 11 ans, et François Montelpare, âgé de 13 ans, a commencé, il y a quelques jours, lorsqu'un parent a raconté avoir vu un héron tout près du pont, dans le secteur de la compagnie H.H. Brown.

«Nous nous sommes dit que ce serait le «fun» d'en voir un de près. En après-midi, Ian et moi, nous nous sommes rendus sur les lieux et nous avons remarqué que quelque chose n'allait pas bien pour cet oiseau. En nous voyant, il s'est réfugié dans une conduite. Puis, un camion est passé et a dû l'effrayer, puisqu'il s'est enfui dans un petit marais, où il est resté coincé dans les quenouilles», a relaté le jeune Pascal Déry.

Intrigués par le fait qu'il ne pouvait s'envoler (habituellement les oiseaux déguerpissent en voyant les humains de près), les trois jeunes croyaient que l'oiseau était blessé. «Le conducteur du camion s'est arrêté et est venu voir de près. Il nous a dit d'appeler la police et que, probablement, elle serait dans l'obligation de le faire tuer puisqu'il semblait ma-



L'intervention de trois jeunes garçons, Pascal Déry, François Montelpare et Ian Levasseur, a permis de sauver la vie d'un héron bleu.

lade. Mais, nous, on s'est dit qu'il fallait essayer de le délivrer. Le héron ne bougeait plus et sa tête était coincée sous son aile. On a eu peur qu'il s'étouffe et on a décidé de s'approcher, même si on craignait qu'il nous donne un coup de bec... Mais non, il n'a rien fait et on a enlevé les quenouilles autour de lui, afin qu'il se dégage pour s'envoler, mais il ne

pouvait pas. Il s'est alors enfui sur une distance de quelques mètres en courant. On s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour cet oiseau», a résumé Ian Levasseur.

Le jeune trio a donc intercepté une auto-patrouille qui passait. Un vétérinaire a alors été demandé sur les lieux.

Après l'avoir amené à son bureau avec l'aide des jeunes qui le tenaient, dans son véhicule, le vétérinaire Peter O'Donnell a examiné l'oiseau de taille adulte. «Il n'avait pas de blessure, et il a probablement dû souffrir d'épuisement et de déshydratation. Les enfants ont bien réagi devant cette situation, car le héron aurait probablement trouvé la mort, puisqu'il était

sans défense. Avec la chaleur qu'il faisait, il n'aurait pas pu retrouver ses forces», a expliqué M. O'Donnell, qui a placé le héron dans un étang situé à l'arrière de son domicile, où il a pu se reposer et manger quelques grenouilles et petits poissons, avant de reprendre son envol dans la même soirée.

Fiers de leur geste
Évidemment, les jeunes Déry, Le-

vasseur et Montelpare, sont bien fiers d'apprendre que le héron a retrouvé la santé. «Nous ne voulions surtout pas qu'il meure et nous avons été très content d'apprendre qu'il se portait mieux. C'est une belle sensation que de savoir qu'il va continuer à vivre, d'autant plus qu'il s'agit d'une espèce d'oiseau protégée par le gouvernement.»

Les enfants, avec raison, sont fiers de leur initiative.

Campagne de publicité pour favoriser la construction

Huguette HEBERT Bromptonville

Pour assurer la continuité du succès de sa politique de construction domiciliaire et à la suite de l'obtention du premier trophée Méritas décerné à la municipalité de l'année, par l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ), section Estrie, le conseil municipal de Bromptonville lance une campagne publicitaire importante, axée sur la reconnaissance de ses réalisations dans le domaine résidentiel.

«Nous devons profiter de l'avantage du Méritas, tandis que le fer est chaud», souligne Clément Nault, maire de Bromptonville.

La publicité sera faite à deux niveaux: les journaux et les panneaux promotionnels. «Nous achèterons

une page complète dans La Tribune, indique le maire. Le montant demandé est élevé, mais ça vaut la peine, d'autant plus que nous avons obtenu des sommes intéressantes de plusieurs commanditaires, la plupart des intervenants professionnels et économiques fort satisfaits des performances de la municipalité.»

Deux séries de panneaux seront installés, l'une aux abords de la municipalité, et l'autre sur la terrasse est de l'hôtel de ville. «Ces panneaux, explique Clément Nault, seront aux couleurs de la ville, bleu, or et vert, et feront la promotion de notre succès en tant que municipalité de l'année, dans le domaine de la construction résidentielle!»

Le méritas remis à Bromptonville a été initié pour souligner le dynamisme d'une municipalité au chapitre du développement résidentiel.

Le président de la CDE refuse de commenter le départ de Bromptonville

Lorraine LEVESQUE Windsor

Le président du conseil d'administration de la Corporation de développement économique (CDE) du Val St-François, ne veut faire aucun commentaire sur le retrait définitif de Bromptonville de l'organisme.

Pour justifier son geste, le président Gilles Morrissette prétexte le fait qu'il n'a pu s'entretenir au préalable avec le commissaire in-

dustriel Réjean Laliberté, actuellement à l'extérieur.

La Ville de Bromptonville vient de refuser de participer à une rencontre de la dernière chance avec les dirigeants de la CDE, qui espéraient convaincre la municipalité de reconsidérer sa décision de quitter l'organisme, au profit d'une participation à la nouvelle Société de développement économique du Sherbrooke métropolitain.

Le CRTC prié de veiller à ce que Câblestrie reste à Magog

MAGOG

La Ville de Magog a demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de s'assurer que Câblestrie garde son service à la clientèle, son service de construction, son service d'entretien et son studio de production à Magog.

Cette demande a été faite à la suite de la présentation par Câblestrie

d'une requête réclamant une hausse de tarif.

La Ville de Magog ne s'oppose pas à ce que Câblestrie hausse son tarif, mais elle exige qu'en contrepartie cette filiale de Groupe Cogeco maintienne tous ses services locaux actuels.

Câblestrie doit fermer son service de perception sous peu. Quand à son studio de production, une rumeur, qui n'a pas été confirmée, l'envoie à Omerville.

***GLENAYREPAGE Cellulaire**
Les Experts en téléphonie

Autres modèles disponibles à partir de **\$395**
Installation et antenne en sus

Panasonic
MOTOROLA CELLULAIRE
Diamond Tel
Uniden
NEC
MITSUBISHI

AUDIOFOX

FAX télécopieur avec coupe-papier pour seulement **\$1,095**

***GLENAYREPAGE Cellulaire**
2378, King ouest Sherbrooke
820-0600

CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

NE PRENEZ PAS VOTRE AUTOMOBILE POUR UNE VALISE!

Chez Irving, nous savons depuis toujours qu'on ne met pas n'importe quelle essence dans une automobile. Pour cette raison, nos trois nouvelles essences exclusives avec **Microlène**, un additif anticaramine, sont vraiment adaptées aux moteurs d'aujourd'hui. La preuve, ces trois essences ont hautement passé le rigoureux test

BMW sur le pouvoir nettoyant de l'essence et ce, avec la cote kilométrage illimité. Toutes les autres pétrolières ne peuvent en dire autant...

Alors, laissez-vous épater à la pompe et au volant de votre automobile et vous verrez qu'on ne vous prend pas pour des valises!

IRVING
La pétrolière sympathique

microlène

Soyez prévoyant(e) & ÉCONOMISEZ

FILM COULEUR DE HAUTE RÉOLUTION DU CENTRE JAPONAIS DE LA PHOTO
PAQUET DE 3
3 ROULEAUX 135-24 (100)

9.99

ARGENT-CINÉ

GAGNEZ DES BILLETS DE CINÉMA **GRATUITS**

Collectionnez 5 bons argent-ciné et recevez un «Cadiou-Cinéma» gratuit d'une valeur de 7 \$ valable au cinéma de votre choix. Détails en magasin.

Développez un sourire
Centre Japonais de la Photo

Carrefour de l'Estrie 566-8334

PHOTOFINISHING D'UNE HEURE CHEZ TOUS LES 170 EMPLACEMENTS D'UN Océan à l'autre

Le maire Bélanger sollicitera un mandat de quatre ans à Black Lake

Pierre SÉVIGNY Thetford Mines

Parce qu'il veut poursuivre le travail amorcé dans la relance économique de sa ville, Jacques Bélanger sollicitera un mandat complet à la mairie de Black Lake, au mois de novembre prochain.

M. Bélanger occupe cette importante fonction depuis le mois d'août 1989, en remplacement de Georges-Henri Cloutier qui a quitté la région de L'Amiante. Il siège au conseil municipal de Black Lake depuis juillet 1988 alors qu'il avait encore une fois remplacé un édile démissionnaire, soit le conseiller Gérard Croteau.

Contremaître à l'entretien à la division British Canadian, ce père de deux enfants, âgé de 44 ans, précise qu'il est toujours dans sa période de dix ans qu'il a décidé de consacrer à sa communauté locale.

Il entend donc briguer les suffrages à la prochaine élection municipale prévue pour le mois de novembre. "Je veux travailler régionalement mais tout en donnant à Black Lake sa véritable place. Je veux changer la mentalité des gens afin de développer un véritable sentiment de fierté."



Jacques Bélanger

Sans dévoiler son futur programme électoral, M. Bélanger parle néanmoins du besoin de rafraîchir certains quartiers de Black Lake, no-

tamment le secteur connu sous le vocable de "vieux Black Lake". Le dossier chemine déjà et les édiles du prochain conseil auront d'importantes décisions à prendre à ce sujet. M. Bélanger se dit conscient du fait que le projet ne pourra pas se réaliser en une seule étape, particulièrement en raison de l'importance des coûts engendrés, soit entre 6 et 7 millions \$. Il soutient que l'aide financière des gouvernements sera nécessaire pour concrétiser le dossier.

Entre temps, le maire de Black Lake veut continuer à favoriser le développement économique de son territoire en mettant en relief le potentiel industriel. Il se propose aussi d'être encore très présent au sein des organismes régionaux à vocation économique.

M. Bélanger veut donc obtenir un mandat complet de quatre ans à la mairie de Black Lake afin de poursuivre le travail qui permettra à la population locale et régionale de se relever du marasme qui a affecté le territoire de L'Amiante au cours de la dernière décennie.

L'accusé du vol du Zellers de Thetford Mines patientera derrière les barreaux

Thetford Mines (PS)

Accusé d'un vol qualifié, survenu le 21 décembre 1989 au magasin Zellers du Carrefour Frontenac à Thetford Mines, Jean Beauregard de Stukely-Sud devra patienter derrière les barreaux jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire fixée au mardi 11 septembre prochain.

Le juge Narcisse Proulx de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale du district judiciaire de Frontenac, a refusé, hier, d'accorder une libération conditionnelle au prévenu lors de l'enquête en détention qui s'est déroulée au palais de justice de Thetford Mines.

L'individu, âgé de 22 ans, est accusé de séquestration de deux personnes, de déguisement en vue de commettre un vol qualifié, de vol qualifié et vol d'une automobile. Lors de ce vol, un cagoulard s'est emparé d'une somme d'argent évaluée à 20 000 \$ et de bijoux pour 50 000 \$.

Une demi-heure après la fermeture du magasin, le voleur s'est présenté au bureau du gérant qui y travaillait en compagnie d'une employée.

Le bandit, armé d'un revolver de calibre .22, a alors forcé le gérant à ouvrir le coffre-fort pour ensuite utiliser trois paires de menottes afin

d'immobiliser les deux employés du Zellers, en les menottant autour d'un poteau de soutènement. À l'aide du trousseau de clés du gérant, il est ensuite sorti du magasin par l'une des portes centrales et s'est enfui dans l'automobile de ce dernier.

Ex-policier Ménard cité à son enquête préliminaire

Arthabaska (GP)

Il n'aura fallu que quelques minutes seulement pour que l'ex-agent de la Sûreté du Québec, Michel Ménard, soit cité à son enquête préliminaire pour le mercredi 24 octobre, au palais de justice d'Arthabaska.

Cité devant le juge Jean Dutil

hier, Ménard a pu regagner sa liberté aux mêmes conditions qu'énoncées antérieurement, lors de ses comparutions à la mi-août.

Représenté par Me Jean-Pierre Rancourt, Ménard, on le sait, fait face à 18 accusations de fraudes et à une d'usage de faux pour un montant global de 374 000 \$.

Les **90** doivent partir, prenez de l'avance avec Doré!

1990

Plymouth Voyager 90
Stock #0201

- Moteur V6
- Trans. auto.
- 7 passagers
- Radio cassette
- Essuie-glace arrière
- Vitres teintées
- Servo-freins
- Servo-direction

Prix liquidation
16 999\$
(Rabais et transport inclus)

Dodge Colt 100/E
Stock #0132

- 2 portes
- Moteur 1.5 litre
- 5 vitesses man.
- Miroir ext.
- Essuie-glace arr.

Prix liquidation
8 799\$
(Rabais et transport inclus)

Plymouth Sundance 90
Stock #152

- Moteur 2.2 litres
- 3 portes
- 5 vitesses
- Radio AM/FM stéréo
- Dégivreur arr.
- Sièges tissu

Prix liquidation
10 199\$ (Rabais et transport inclus)

Doré Automobile Magog inc.
78, Blvd. Bourque
Omerville, Qc
Tél.: 843-2248



NATURALIZER®

souliers douceur

Nous avons ce qu'il vous faut... peu importe la pointure que vous chaussez. Naturalizer s'ajuste à vous et votre façon de vivre. Venez découvrir notre gamme de styles et couleurs automnales.

Service professionnel et personnalisé



Boutique

NATURALIZER

Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke

Les Promenades Drummondville
Drummondville

Chaussures Scheib inc., prop.

Visite intensive pour des gens venus en éclaireurs

Gérald PRINCE Drummondville

Une trentaine de personnalités ont visité Drummondville et les environs d'une façon fort inhabituelle cette semaine.

Invités par Mme Huguette Bélair, agente de promotion touristique de la Société de développement économique de Drummondville, les invités ont pu, dans la même journée, visiter sept attractions touristiques de la région de Drummondville.

«C'est la meilleure façon de connaître une ville et ses attraits», remarque Chantal Paradis, agente de voyages d'une importante firme de Montréal qui se dit prête à recommander à des visiteurs d'outre-mer des forfaits d'au moins une journée pour la région de Drummondville.

Journalistes spécialisés ou pas dans le tourisme, représentants de firmes européennes, personnalités du monde municipal ou touristique, tous ont pu faire la tournée, de 9h du matin à 21h le soir, des endroits où le touriste peut être reçu dans la région.

La programmation prévoyait une visite de Rose Drummond, le complexe serricole de Grantham-Ouest considéré comme le plus important établissement de fleurs cou-

pées de l'est du Canada, une visite et un repas au Domaine Trent, un centre d'information unique en Amérique du Nord sur les vins et fromages, une marche et un repas à l'ancienne dans le Village québécois d'antan, une soirée au Moulin Blanchette d'Ulverton, une visite au bureau du Festival de folklore et une autre à l'usine Disc-Amérique.

A chaque endroit, les personnalités ont été reçues par les dirigeants de l'entreprise et ont pu bénéficier d'informations privilégiées sur chacune des attractions. Le commissaire industriel Pierre Dagenais, qui connaît bien chacune de ces attractions, constate que les visiteurs ont été surpris par l'originalité et la multiplicité des attractions de la région.

Pour Mme Bélair, la journée aura été l'occasion de faire connaître Drummondville sous un nouveau jour pour ceux et celles qui ont souvent comme seule information sur la ville le fait qu'elle soit située en bordure des autoroutes 20 et 51-55. Cette activité s'inscrivait dans le cadre de moyens d'informations pour activer la fréquentation touristique en région en dehors des grands centres comme Montréal et Québec.

Plusieurs des personnalités présentes venaient d'ailleurs de ces deux villes.

Kingsey Falls n'avait pas le droit de lui faire payer les travaux, soutient un citoyen

Gérald PRINCE Kingsey Falls

Un résidant de Kingsey Falls, M. Irené Labrecque, vient de déposer une poursuite en justice contre la municipalité de village de Kingsey Falls, réclamant du même coup un remboursement de 29 000 \$, montant qu'il aurait versé en trop, et l'annulation d'un contrat passé entre lui et la municipalité en 1988.

Selon les allégués de la poursuite, M. Labrecque aurait été incité par les autorités municipales à payer lui-même des travaux d'aqueduc et d'égout de 56 610 \$, réalisés par la municipalité en 1988.

Aujourd'hui, après avoir versé environ 29 000 \$, il soutient que ces paiements ont été faits sans que la municipalité en ait le droit et il en réclame le remboursement, ainsi que l'annulation du contrat qui l'y obligeait.

Début en 1986

Toute cette affaire remonte à

1986, rappelle M. Labrecque. A cette époque, la commission scolaire de Warwick voulait construire une école à Kingsey Falls. La municipalité acheta pour 1 \$ un terrain de M. Labrecque pour y construire une rue et desservir l'école en infrastructures. Le demandeur Labrecque soutient que ces services municipaux ne lui étaient d'aucune utilité pour lui personnellement, ni pour le développement de ses terrains. Il a consenti à vendre le terrain de la rue seulement pour faire bénéficier la communauté du projet d'école.

Les travaux municipaux ont été réalisés au cours de l'été 1988, mais le règlement municipal 192, prévoyant les dépenses du projet, n'a été adopté par le conseil que le 12 septembre 1988, alors que les travaux étaient complétés. Dans une lettre du 29 novembre 1988, le sous-ministre des Affaires municipales, M. Florent Gagné, fait savoir que le ministre n'approuvera pas le règlement d'emprunt, puisque les travaux ont été complétés avant que le règlement ne

soit soumis au ministère des Affaires municipales, contrairement à la loi municipale en vigueur au Québec.

Tous les contribuables

Pour contourner cette situation, soutient M. Labrecque, la municipalité n'avait d'autre choix que de faire payer les travaux par tous les contribuables du village de Kingsey Falls. Pourtant, à la séance du 13 décembre 1988, le conseil le convoquait et lui faisait accepter, vu que ses terrains sont contigus aux nouvelles conduites, de payer lui-même les travaux municipaux au montant de 56 610 \$ en 40 versements semi-annuels, répartis sur 20 ans, avec intérêts au taux de 12 pour cent. Lorsqu'il a instruit l'affaire en justice, M. Labrecque estime qu'il a déjà versé 29 000 \$ environ à la municipalité: il demande à la cour d'obliger la municipalité à lui rembourser cet argent et annuler le contrat notarié qui en découle.

Elle aurait profité de lui

Pour M. Labrecque, la municipa-

lité de village de Kingsey Falls a profité du fait qu'il a peu de connaissances dans les affaires municipales, pour lui réclamer cet argent qu'il n'a pas besoin de verser, vu que le règlement 192 n'a jamais été approuvé par le gouvernement. Pour lui, les engagements qu'il a contractés envers le conseil sont contraires aux dispositions légales d'ordre public et constituent une manoeuvre des élus pour contourner la loi qui oblige chaque municipalité de faire approuver un règlement par le ministre des Affaires municipales avant de faire effectuer des travaux.

A une date indéterminée

M. Labrecque est représenté dans cette affaire par Me Claude Jean de Québec et la municipalité de Kingsey Falls, par Me Claude Aubert d'Arthabaska. La cause, inscrite au palais de justice de Drummondville sous le numéro 180 en 1990, sera entendue à une date qui n'a pas été déterminée.

Un premier adolescent condamné à la suite du coup de filet de juillet

Drummondville (GP)

A la suite d'un coup de filet réussi le 19 juillet par la police de Drummondville, un premier adolescent a été condamné hier au palais de justice de Drummondville.

L'enfant, un garçon de 15 ans, a reconnu sa culpabilité à six vols par effraction et à quatre vols divers (plaques, auto, cyclomoteur).

Après avoir entendu les différentes parties, le juge Constant Cordeau a tenu à s'assurer que l'adolescent continue à fréquenter l'école. C'est pourquoi il le soumet à une probation d'un an avec obligation de de-

meurer en famille d'accueil et de fréquenter l'école.

D'autres adolescents comparaitront incessamment devant le juge Cordeau pour leur présumé participation à ce réseau. Un adulte, identifié par la police comme étant le présumé chef du réseau, Jean-Pierre Latreure, est toujours détenu en prison et devra comparaître à nouveau le 6 septembre pour connaître son sort.

Selon la police, qui a éventré ce réseau le 19 juillet, un adulte, aidé par quelques adolescents, aurait participé à la commission de plus de 45 vols par effraction dans la ville en mois de trois semaines en juin et juillet, récoltant pour plus de 100 000 \$ de matériel.

Les voleurs profitent de la panne

Drummondville (GP)

Des voleurs audacieux ont profité d'une panne de courant, peu après minuit hier, pour commettre un vol qualifié dans un dépanneur de la rue Hériot.

A cause d'un orage électrique, le courant était interrompu au Dépanneur Hériot, à la hauteur de la rue St-

Edouard. Un individu, cagoulé et armé d'un couteau, est entré dans le commerce et a forcé la caissière à lui remettre le contenu du tiroir-caisse, soit environ 1200 \$ en argent.

L'individu a ensuite pris la fuite vers une auto, stationnée tout près, où l'attendait un complice. La police a entrepris son enquête: personne n'était arrêté aux dernières nouvelles. Personne n'a été blessé.

Un coup de main bien involontaire

Drummondville (GP)

Bien involontairement, un résidant de St-Charles de Drummond, a aidé les voleurs à faire main basse sur ses biens...

En effet, l'homme, un industriel du Chemin Hemming, s'appropriait à déménager et avait placé, dans leurs boîtes originales, l'ordinateur, le système de son, etc. Il avait tout placé en

ordre dans la maison pour faciliter son déménagement.

Mal lui en a pris: pendant son absence, les voleurs sont venus et n'ont eu qu'à s'emparer facilement des articles de valeur, bien emballés et identifiés.

Le vol, estimé à plus de 10 000 \$, a été signalé à la Sûreté du Québec, poste de Drummondville, qui a entrepris une enquête.

Nouveaux MODÈLES...
Nouvelles CARACTÉRISTIQUES...
MÊME QUALITÉ HORS PAIR!

REMBOURSEMENT DE 50 \$

Chez Meubles Gévry



si vous achetez un lave-vaisselle KitchenAid seulement.
Rendez-nous visite **AUJOURD'HUI MÊME** et profitez de cette magnifique offre de remboursement!

LE MEUBLEUR MEUBLES GEVRY INC.
400 Principale ouest, Magog
(819) 843-2560

TOUJOURS À MON GÔT. TOUJOURS À MON PRIN'

*Marque déposée de KITCHENAID INC. E.U. KitchenAid Canada Inc. Distributeur d'une licence au Canada

G. DOYON

OUVRE

DANS

L'OUEST

UN 2e MAGASIN AU 2222 KING OUEST

SUPER SPÉCIAUX D'OUVERTURE

DANS LES DEUX MAGASINS

PLUS DE 23 ANS EN RÉGION

VENEZ VITE EN PROFITER
DU 23 AOÛT AU 1er SEPTEMBRE
DES MARQUES RENOMMÉES:

- MITSUBISHI
- SANYO
- RCA
- Quasar
- MAGNÉTOSCOPES
- LECTEURS DE DISQUE LASER
- LUXMAN
- MAGNÉTOPHONES
- RÉPONSEURS TÉLÉPHONIQUES
- SONY
- TÉLÉVISEURS
- FOURS MICRO-ONDES

• La carte de crédit SPEC est disponible à nos magasins
• Master Card et Visa acceptées

SPEC **G. DOYON**
TV SON

MAINTENANT DEUX ADRESSES À SHERBROOKE
2222, KING OUEST 1112, CONSEIL
566-0261 565-3177 562-7886

17787

La toute nouvelle Escort 1991. Au delà de vos attentes.

Escort 1991 LX 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,9L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le manufacturier
- Radio AM/FM stéréo installé par le manufacturier
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée
- Peinture métallisée à couche transparente
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Barre stabilisatrice à l'avant
- Conduit de chaleur au siège arrière
- Enjoliveurs de roues grand format
- Banquette arrière divisées repliable
- Barre stabilisatrice à l'arrière
- Montre digitale
- Groupe éclairage
- Chauffe-moteur
- Rétroviseurs à télécommande électrique
- Direction assistée à crémaillère

11 995 \$*

Financement du manufacturier†

Honda Civic 1990 DX 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,5L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le concessionnaire
- Radio AM/FM stéréo installé par le concessionnaire
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée
- Peinture métallisée
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Barre stabilisatrice à l'avant
- Conduit de chaleur au siège arrière

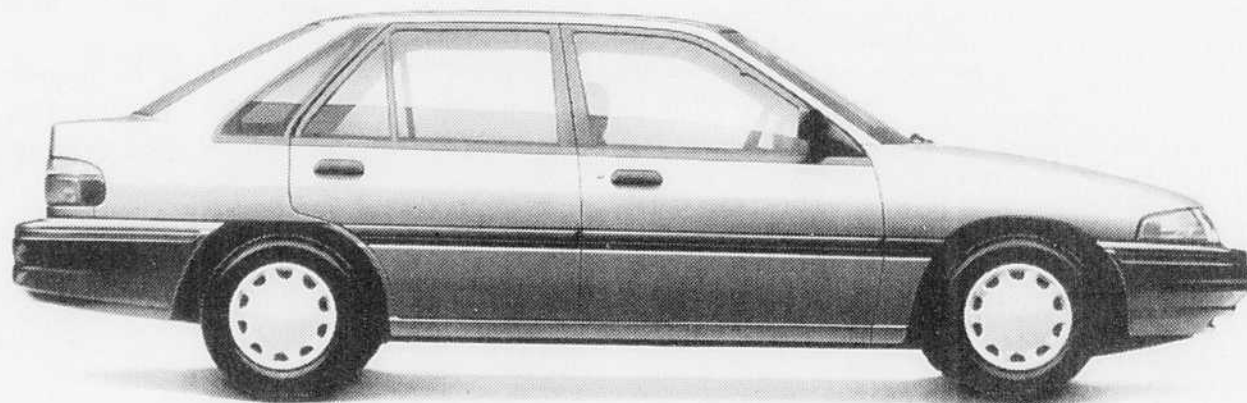
14 790 \$*

Toyota Corolla 1990 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,6L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le concessionnaire
- Radio AM/FM stéréo installé par le concessionnaire
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée

14 528 \$*



Prenez quelques instants pour essayer la toute nouvelle Escort 1991 entièrement redessinée. Peu importe le modèle, vous découvrirez un véhicule qui vous en offre beaucoup... beaucoup plus que ce que la concurrence vous laisse espérer. Notre modèle GT possède une foudroyante accélération en passant de 0 à 100 km en aussi peu que 8,3 secondes. En version deux ou quatre portières, la LX est la seule voiture de cette catégorie à être équipée d'un moteur de 1,9L à injection électronique séquentielle multipoint de carburant. Une différence qui se sent dès que vous tournez la clé. La familiale LX offre une incroyable capacité de rangement, ce qui vous permet d'apporter tous vos bagages sans pour autant laisser de côté la performance et le style. Tous les modèles font preuve d'une excellente économie d'essence; 8,0L/100 km (35 mpg) en ville et 6,0L/100 km (47 mpg) sur l'autoroute.† Et tous sont aussi équipés en option de la boîte automatique électronique quatre vitesses surmultipliées. Alors, si vous recherchez la haute technologie automobile, le meilleur équipement de cette catégorie et une économie de carburant exceptionnelle au prix dont vous rêvez, visitez aujourd'hui même le concessionnaire Ford ou Mercury le plus près de chez vous.

Faites l'essai de la toute nouvelle Escort 1991 chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.



La qualité passe avant tout.

*RDS F pour le modèle Escort LX 1991 4 portières équipé d'un groupe d'options O16B. Frais de transport et taxes applicables non inclus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock pour livraison immédiate. Les prix concurrentiels sont basés sur les données publiées par l'industrie.

†Financement offert. Visitez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.

††Basé sur l'information approuvée de Transport Canada pour une Escort LX 1991 équipée du moteur 1,9L à injection électronique et d'une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports.